

Infos mensuelles de Février 2018

Permanences à la Barbacane : Les informations et circuits mensuels sont disponibles à la Barbacane pour ceux qui ne sont pas informatisés.

La permanence de février aura lieu le jeudi 22 février à 18 h.

Les informations et circuits mensuels de mars seront distribués à cette dernière date.

Réunions mensuelles du Comité Directeur : La prochaine réunion mensuelle de votre Comité Directeur est prévue le jeudi 22 février 2018 à 18 h 30.

Licences 2018 : Toutes les infos sont publiées sur [le site internet du club](#). Vous pouvez également vous renseigner à la permanence.

Point café organisé par le Comité Départemental :

Le 2^{ème} point café du Codep se déroulera le samedi 17 février à Cènevères selon la formule "concentration, en partance de Cahors pour se rendre au château de Cènevères (accueil de 11 h à 16 h) et retour à Cahors. Le café et les crêpes vous seront offerts. Repas éventuel tiré du sac et possibilité de visiter le château.

Séjour Club : Cette année, direction "La Lozère" dans le cadre du domaine des "[Terrasses du Lac de Naussac](#)" près de Langogne. Nous privilégions un séjour sur 5 jours (4 nuitées), en formule hôtel, sur la période du 8 au 12 septembre (ou à défaut du 15 au 19).

Le séjour est actuellement complet. Pour ceux qui ont pré-réservés et qui n'auraient pas encore versés leur acompte de 80 € par personne, merci de le faire très rapidement.

L'AG du club : Très belle journée dans le cadre du restaurant "La Bergerie" à Saint-Pierre-Lafeuille. Très grosse participation, très bon repas, **mais malheureusement un Comité Directeur qui en ressort fortement diminué.**

Nous ne pourrons longtemps continuer ainsi ! La survie du club en dépend !

Même après l'AG, il vous est toujours possible de vous investir dans une commission, pour faciliter le travail de vos élus.

Randonnées pédestres : La prochaine sortie est prévue le dimanche 25 février 2018 à Lalbenque au Gîte de Poudally, où nous prendrons également le repas qui suit (20 € par personne).

La présentation de la sortie est publiée sur notre site internet.

Inscrivez-vous rapidement [ICI](#) (date limite des inscriptions le 18 février)

Vêtements au couleur du club :

Les permanences de janvier ont été l'occasion pour chacun de faire les essayages et leur commande.

Rappel est fait que les vêtements vous sont vendus en Hors Taxes (le club prenant en charge la TVA et le transport).

Notre site internet évolue en permanence. Consultez-le régulièrement.

Lors de l'A.G. de vifs débats ont mis en évidence certains problèmes de communication. Rappel est donc fait que le calendrier "**Où irons-nous**" est disponible

sur notre [site internet](#), rubrique "[Actualités](#)" et ensuite [onglet spécifique](#), dans le courant du mois de janvier 2018.

Chacun est libre de le consulter et de s'inscrire individuellement pour telle ou telle manifestation.

Certaines organisations sur deux jours, très recherchées et limitées en nombre d'inscriptions, obligent à une inscription très tôt dans l'année.

Rappel est fait, pour ceux qui ne sont pas informatisés que les documents concernant ces organisations sont disponibles lors de nos permanences à la Barbacane.

Vous avez participé à des organisations extérieures au club, qu'elles soient ou non programmées à notre [calendrier](#) ? Dites-le en cliquant sur le bouton « Vos Participations » de la rubrique « [Actualités](#) ».

Également, pour une information optimisée, n'oubliez pas de **vous inscrire à la [newsletter](#)** du site.

En respectant ces consignes, vous faciliteriez grandement le travail de votre secrétaire.

Jeunes et VTT : Depuis la mi-septembre, les jeunes ont déménagé et pris possession de leurs nouveaux locaux à la base VTT d'Auzole. Il reste des places, alors faites leur de la pub autour de vous ! **Les inscriptions sont prises à partir de 8 ans.**

C'est également avec plaisir qu'ils acceptent les adultes intéressés tous les mercredis et samedis après-midi (horaires d'hiver 13h30). Le groupe est actuellement composé autant de jeunes que d'adultes.

Les parcours sont établis et les groupes constitués (2 niveaux) en fonction des capacités de chacun, jeunes comme adultes.

Important : L'école manque de **vélos route**. Si vous avez des "montures" non utilisées dans vos caves, plutôt que de les laisser à l'abandon, prêtez-les à nos jeunes.

Circuits route : Les départs se font du parking St Georges **à 13h30** pour tous les groupes.

La convivialité et le soutien des cyclos en difficulté sont des caractéristiques communes aux différents groupes. Mais c'est à chacun de se déterminer pour intégrer l'un ou l'autre, en fonction de son niveau et de sa forme du moment.

Sécurité : L'utilisation d'un Vélo à Assistance Electrique est soumise à la signature d'une charte du pratiquant qui définit les règles d'utilisation dans les groupes de niveau.

La non-signature ou le non-respect de cette charte peut remettre en cause les garanties en cas d'accident. Venez-vous renseigner à la permanence du club ou, au plus tard, en renouvelant votre licence.

Pour être respectés, soyons respectables : le code est le même pour tous les utilisateurs de la route ! Mais n'oublions pas que, sur la route, **nous sommes toujours les plus fragiles ! Nous n'avons pas de carrosserie, alors soyons très vigilants !**

CIRCUITS de FEVRIER 2018

Les départs à 13h30 se font du parking St Georges et à 9h le dimanche matin dans l'ordre des groupes 1, 2 et 3.

Lors des départs sur Arcambal on évite la D911 pour ne pas gêner la circulation en privilégiant un passage par la promenade de Coty.

SAMEDI 03 ET DIMANCHE 04 : 64 km

Cahors – Moulin de Coty – rue Brel – Chemin des Pierres – Av. Herriot – Av. Lurçat – Gendarmerie – Arcambal – à droite D 49 sur 8 km et à gauche D 22 – Laburgade – Lalbenque – D 6 vers Puylaroque sur 5 km et à droite D 99 – D 20b – D 56 – Belfort – Lalbenque – Hautesserre – Cahors.

LUNDI 05 : 66 km

Cahors – Le Bartassec – D820 – Roc de l'Agasse – Lhospitalet – Castelnau – vers Molières sur 9 km et à gauche D 83 – à la D 38 à gauche sur 300 m et à droite D 66 – St Paul de Loubressac – St Barthélémy – Terry – Le Baylou – Le Montat – Cahors.

MERCREDI 07 : 68 km

Cahors – Moulin de Coty – rue Brel – Chemin des Pierres – Av. Herriot – Av. Lurçat – Gendarmerie – Arcambal – 8 km après à droite V.C – Les Fournets – Cremps – Escamps – Bach – Varaire – Concots – Arcambal – Cahors.

SAMEDI 10 et DIMANCHE 11 : 63 km

Cahors – Pradines – Douelle – Mercuès – Calamane – à droite D 47 – Brouelles – à gauche V.C – Gigouzac – St Denis Catus – Catus – Crayssac – Lapoujade – La Grézette – Douelle – Pradines – Cahors.

LUNDI 12 : 60 km

Cahors – Moulin de Coty – Chemin des Tuileries – Laroque – Vers – St Géry – Conduché – Cabrerets – Merlan – Pech Picou – Vers – Laroque – Cahors.

MERCREDI 14 : 64 km

Cahors – Le Bartassec – D820 – Roc de l'Agasse – Lhospitalet – à droite D 54 – Cézac – Les Vignals – 500 m après à gauche D 55 vers Boisse sur 1,5 km et à droite D 74 – Ste Alauzie – Castelnau – D 26 – St Paul de Loubressac – Fontanes – St Cevet – Ventailac – Le Montat – Cahors.

Samedi 17 février : Concentration - Point Café organisée par le Codep 46 (Cènevères)

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 : 64 km

Cahors – Pradines – Douelle – St Vincent Rive D'Olt – Sauzet – St Pantaléon – D 37 – Escayrac – Les Vignals – Lascabanes – Labastide Marnhac – Cahors.

LUNDI 19 : 65 km

Cahors – Côte de la Marchande – Hauteserre – à droite V.C – Pouzergues – à gauche D 149 – Le Cayran – à droite D 149 – St Cevet – Lalbenque – Vaylats – Escamps – Concots – Arcambal – Cahors .

MERCREDI 21 : 66 km

Cahors – Moulin de Coty – Chemin des Tuileries – Laroque – Vers – Guillot – Le Bosc – à droite D 10 vers St Géry sur 2,5 km et à gauche V.C – Le Viarnes – Cabrerets – Conduché – St Géry – Vers – Laroque – Cahors.

SAMEDI 24 et DIMANCHE 25 : 68 km

Cahors – Pradines – Douelle – Luzech – Albas – Castelfranc – Camy – Luzech – Caïx – Crayssac – à la sortie du village à droite D 9 puis D 6 vers Catus sur 500 m et à droite D 9 – Nuzéjous – Calamane – Mercuès – Douelle – Pradines – Cahors.

[Dimanche 25 février : Randonnée pédestre de Lalbenque \(au départ du gîte de Poudally\) - INSCRIPTION](#)

[Dimanche 25 février : La Gourdonnaise Verte \(organisation VTT du club de Gourdon\)](#)

LUNDI 26 : 62 km

Cahors – Le Bartassec – D820 – Roc de l'Agasse – Route de Montcuq – D7 – Labastide-Marnhac – Lascabanes – Les Vignals – 1km après à droite – D4 – Escayrac – Montcuq – D653 – St-Daunès – 1km après à gauche D185 – Bagat – Sauzet – à droite D656 – 1km avant Villesèque à gauche D12 – D27 – Trespoux – La Coronelle – Cahors.

MERCREDI 28 : 72 km

Cahors – Moulin de Coty – Chemin des Tuileries – Laroque – Vers – St Géry – Tour de Faure – St Cirq Lapopie – Près de Crégols – Concots – Arcambal – Cahors.